AMEL Lot-et-Garonne

Réunions publiques

Sérignac/Garonne, le 17 juin 2019

Pujols, le 19 juin 2019

Birac-sur-Trec, le 25 juin 2019

orange™

Lot-et-Garonne numérique

Ordre du jour

1. Périmètre et principes calendaires
2. Gouvernance du projet
3. Architecture FttH

La répartition des zones Très Haut Débit en France

La Zone Très Dense

6M de logements

La zone « très dense » couvre les grandes agglomérations.

La Zone AMII

14M de logements

Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement couvre les agglomérations et villes de taille moyenne

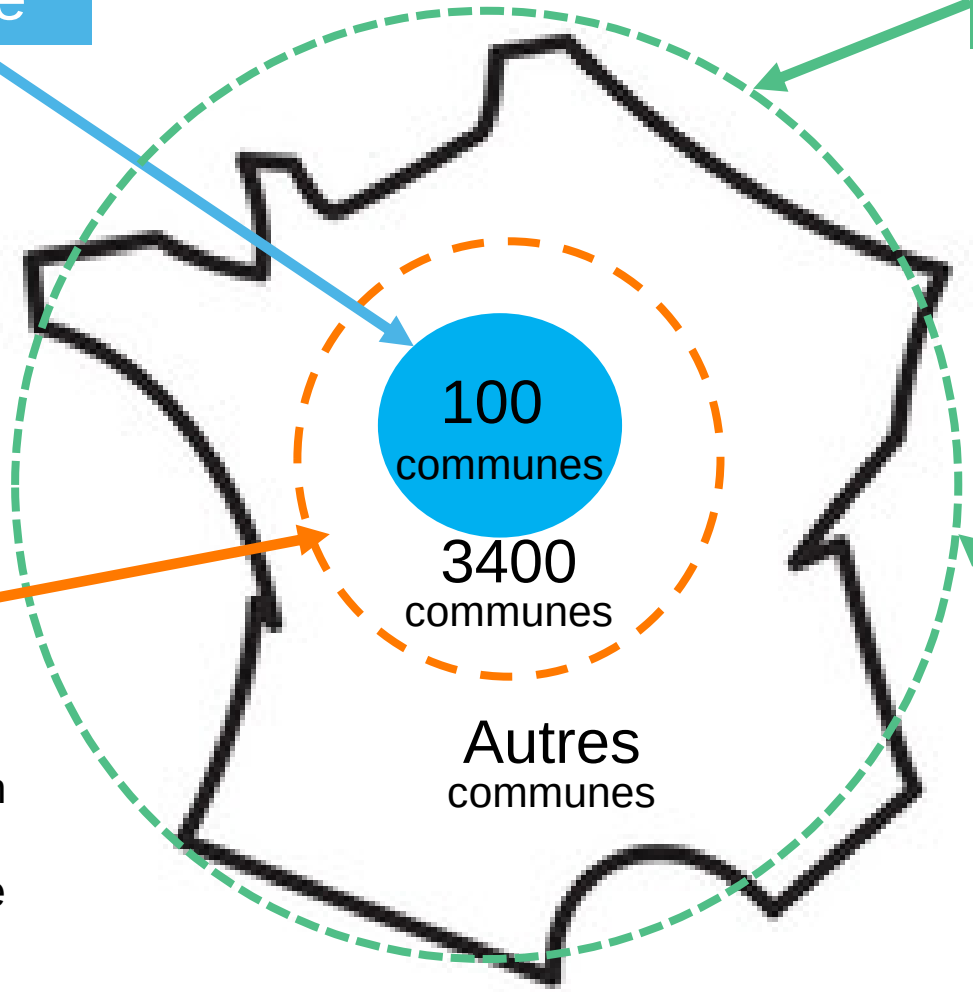

La Zone RIP

14M de logements

La troisième zone, dite « RIP » (Réseaux d'Initiative Publique), couvre les zones rurales.
Les collectivités locales délèguent la construction d'un réseau THD à un opérateur moyennant subventions.

Complément : zone AMEL

Appel à Manifestation d'Engagements Locaux
Le département de Lot et Garonne a lancé une procédure AMEL en mars 2018 et a retenu Orange pour déployer ce réseau fibre optique

AMEL 47 : Planning de déploiement mi 2019 - mi 2024

- Une priorisation établie à partir des critères suivants et validée en comité Syndical en septembre 2018 :

- Reprise de la priorisation des communes initialement prévues dans le RIP Phase 1
- Taux de lignes cuivre à moins de 8M
- Taux de lignes cuivre instables
- Appétence à la fibre

Début déploiement Zone AMEL

- Mi 2019
- Mi 2020
- Mi 2021
- Mi 2022
- Mi 2023

- AMII
- RIP

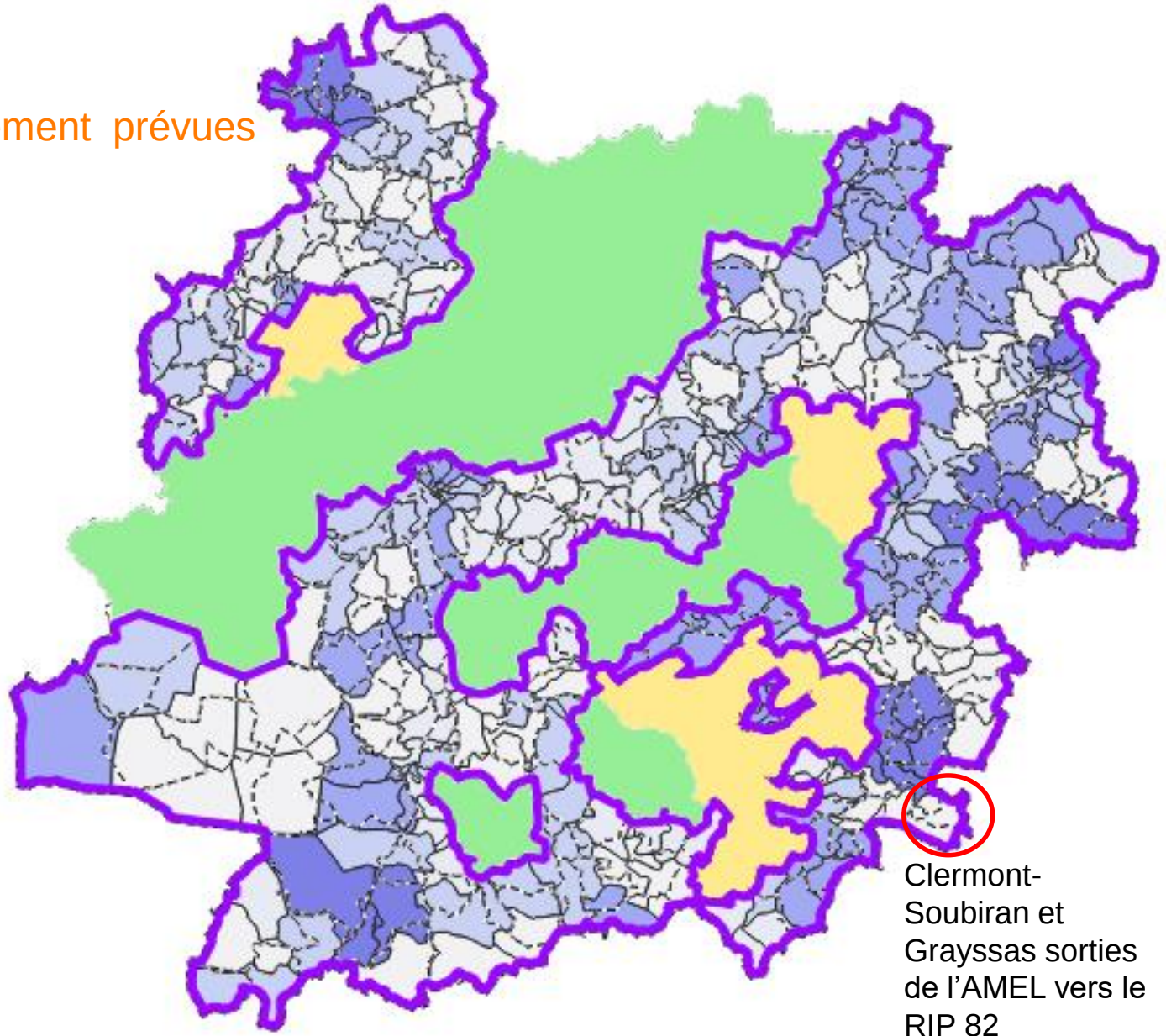

AMEL 47
Orange s'engage

Calendrier

Sur la totalité de la zone AMEL en 5 ans

	Mi 2020	Mi 2021	Mi 2022	Mi 2023	Mi 2024
Raccordables FttH cumulés	7 956	20 778	46 895	72 835	103 240

Sur le déploiement de 241 communes à horizon mi 2024

- Hors cas de refus de tiers
- Dont 8% de raccordables à la demande à mi 2024
- Et un engagement de 100% raccordables « standards » à mi 2026 qu'une demande ait été effectuée ou non par un client final

Avec une couverture de toutes les entreprises et sites publics du périmètre
Soit 100% du territoire couvert en FTTH avec les zones AMII et RIP

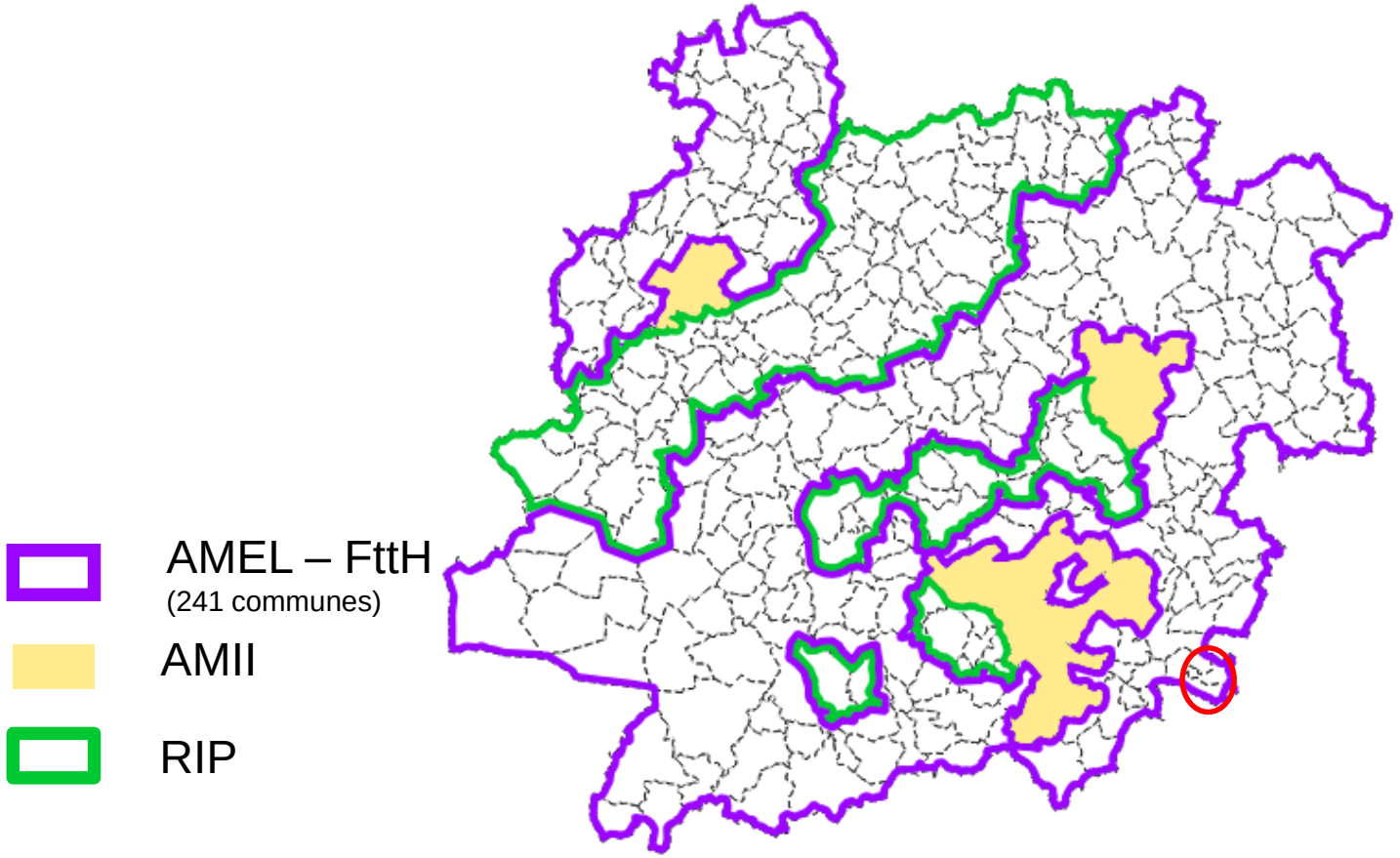

AMEL 47 : Calendrier de déploiement et organisation opérationnelle

- Validation ARCEP : 6 mai 2019
- Signature de la convention AMEL 47 : prévue en juin 2019
- Communication auprès des élus du territoire avec le Syndicat Mixte : juin/juillet 2019
- Démarrage des études de transport au 3ème trimestre 2019
- Choix des partenaires de déploiement en cours (finalisé septembre 2019)
  - Principe de déploiement :
- Gouvernance avec des comités de suivi de déploiement organisés avec le Syndicat Mixte Lot et Garonne Numérique

année de démarrage d'une poche de communes (ZAPM)			
Trimestre 1	**Trimestre 2**	**Semestre 2**	**Fin déploiement des prises raccordables**
Étude ingénierie	pose des premières armoires de rue	premières prises raccordables	Mi 2024

Illustration pour la première année			
Trimestre 3 2019	**Trimestre 4 2019**	**Semestre 1 2020**	**Fin déploiement des prises raccordables**
étude ingénierie	pose des premières armoires de rue	premières prises raccordables	Mi 2024

Ordre du jour

1. Périmètre et principes calendaires
2. Gouvernance du projet
3. Architecture FttH

Le déploiement AMEL47 sera composé en 2 lots géographiques

- Zone AMII
- Zone RIP (SMO 47 Numérique)
- Zone AMEL (Orange)
- Zone AMEL (Orange)

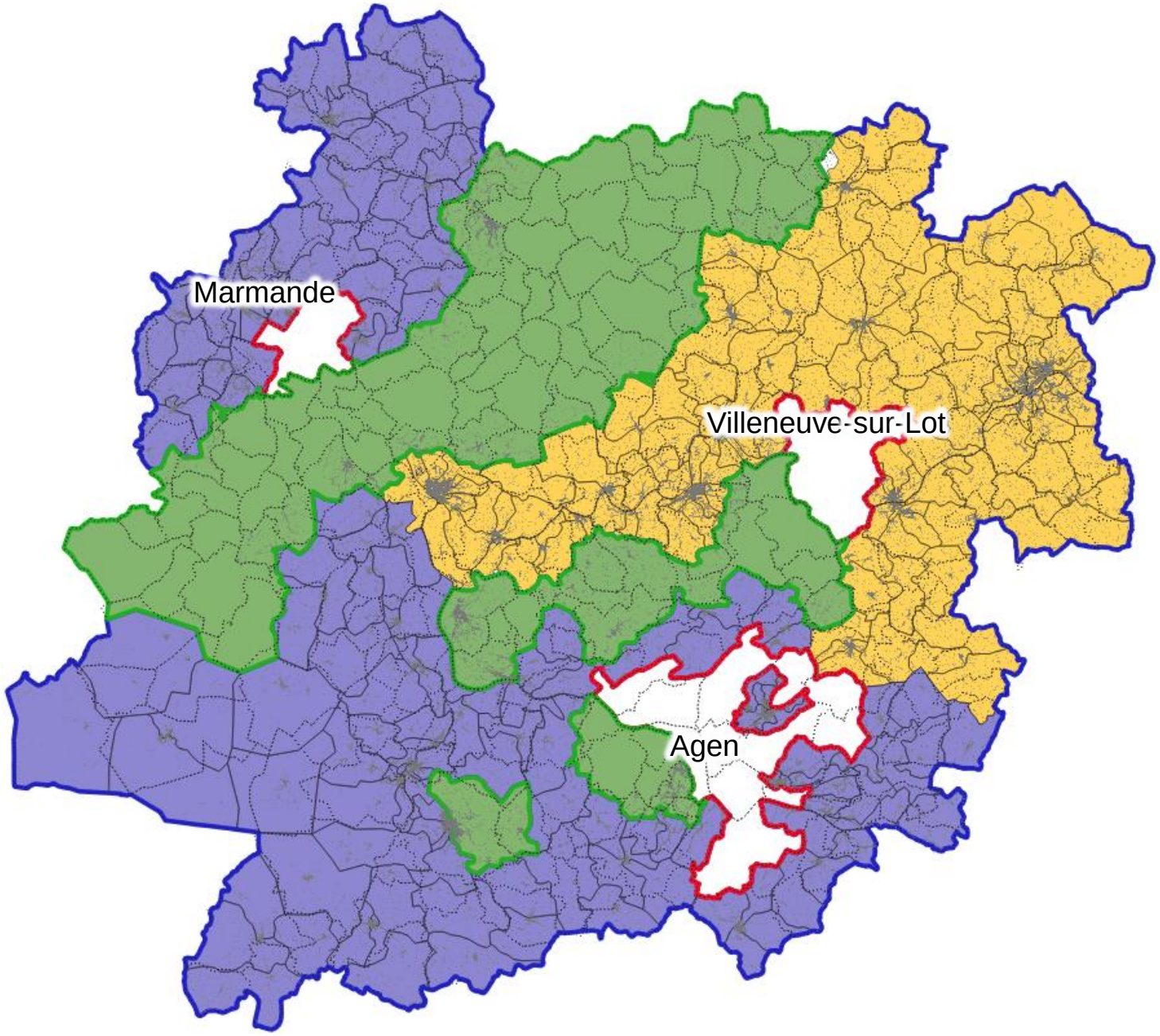

Organisation projet Orange

Directeur de programme

- En cours de recrutement

Chefs de projet

- Jean-Luc Rochaud (également CdP zone AMII 47)
- 1 CdP en cours de recrutement

Chargés d'affaire

- Solène Melous, Paul Delaveau, Romain Santarossa, Peggy Racko

Services Back Office

- Gestion des Ressources Réseau (SI)
- Pilotage Logistique Réseau (matériel)
- Pilotage sous-traitants

Avec l'appui de Philippe Arnoud (Directeur THD Sud-Ouest) et Jacques Broyer (Directeur des Relations avec les Collectivités Locales du 47)

Gouvernance du projet

Comité de suivi AMEL47

Fréquence : 2 fois par an
Participants Orange : Direction de programme + chefs de projet + DRCL
Participants Collectivité : membres du comité de suivi
Objet : avancement du programme / suivi de l'exécution des engagements au titre de la convention / traitement des risques et points bloquants

Comité de pilotage EPCI

Fréquence : 2 fois par an pour chacune des 2 lots
Participants Orange : Directeur de programme + chefs de projet + Chargés d'Affaire
Participants Collectivité : membres du Guichet
Objet : avancement du déploiement des lots / présentation de l'ensemble des nouveaux lots ouverts dans le semestre suivant / traitement des difficultés particulières (validation PM, points GC, points urbanisme …)

Réunion de validation des études préalables ZAPM

Fréquence : ad-hoc pour chaque lot de PM
Participants Orange : Chargé d'Affaire
Participants Collectivité: Services municipaux de la commune
Objet : validation des lieux d'implantation des PMs et de leurs zones arrière

Réunions diverses (réunion publique, inauguration, réunions techniques spécifiques

Fréquence : ad-hoc, sur sollicitation d'Orange ou de la Collectivité
Participants Orange : Chef de Projet du lot concerné (+ tout autre interlocuteur nécessaire)

Ordre du jour

1. Périmètre et principes calendaires
2. Gouvernance du projet
3. Architecture FttH

Architecture boucle locale

le Cuivre reste en place, la Fibre est construite en parallèle

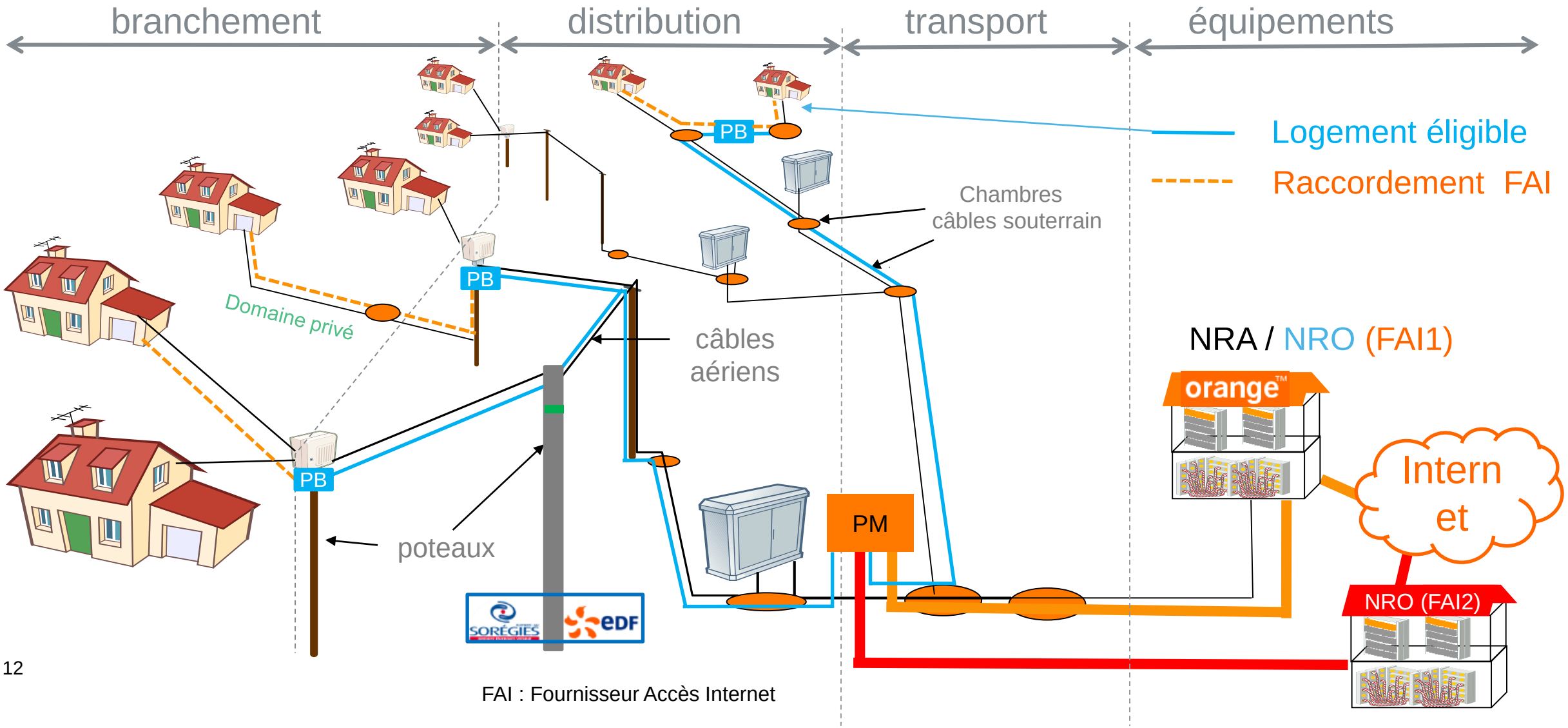

FAI : Fournisseur Accès Internet

Construction du réseau FTTH (Fiber To The Home)

La fibre jusqu'au logement

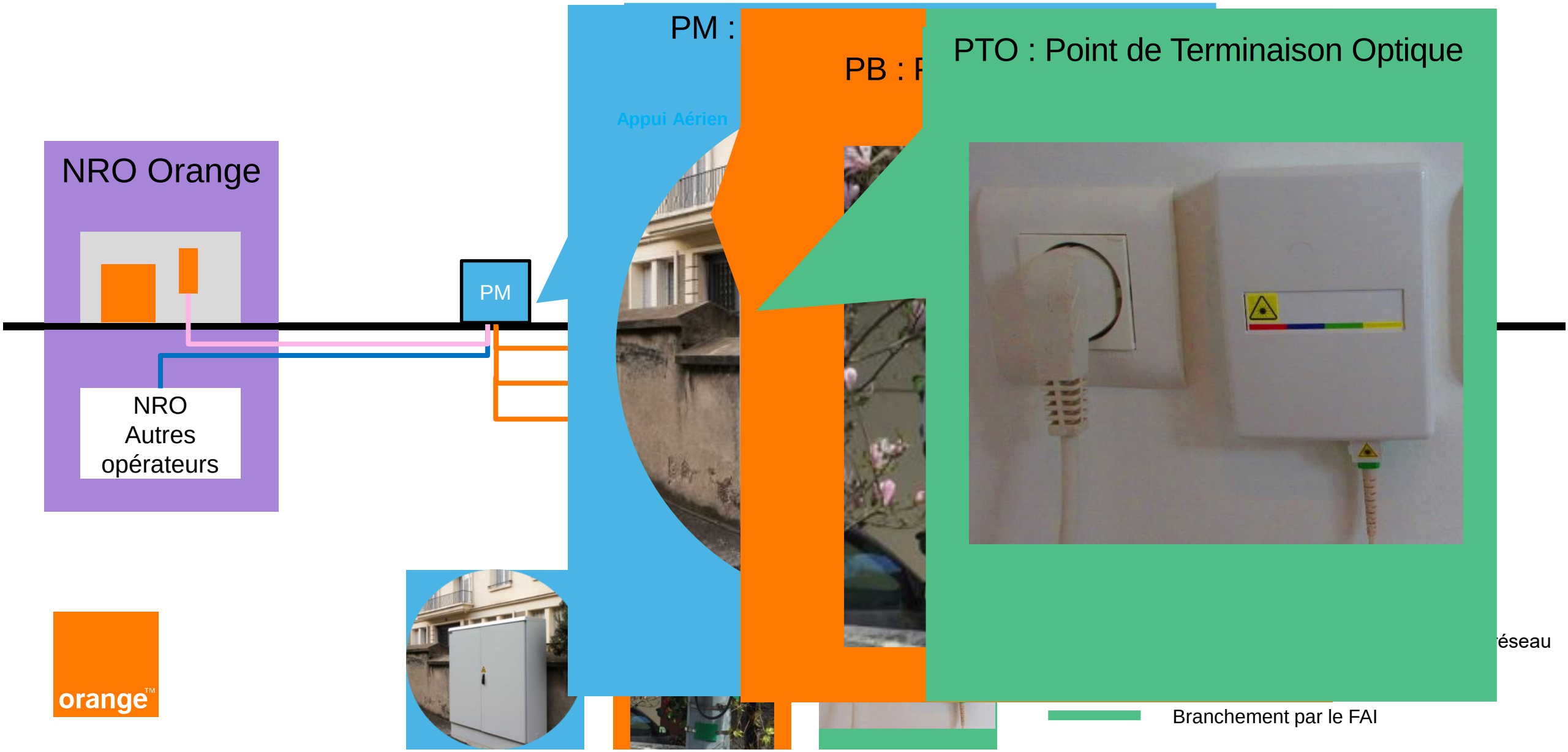

Déployer

Les armoires (Point de Mutualisation)

- **Capacité**
  - Chaque armoire permet le raccordement de 360 clients
  - Selon la configuration de la zone, une « réserve » est gardée permettant de s'adapter aux évolutions
- **Contraintes d'implantation**
  - Proximité du réseau Orange existant
  - A un emplacement sécurisé pour :
    - Les personnes
    - L'exploitant
  - Intégration dans l'environnement pour :
    - Les riverains
    - Les ABF

Couleur Standard :

- ➔ RAL 7035 Gris clair
- ➔ RAL 1015 Ivoire Clair
- ➔ RAL 7016 Gris anthracite
- ➔ RAL 6009 Vert sapin
- ➔ RAL 9001 Blanc crème
- ➔ RAL 8017 Brun chocolat
- ➔ RAL 7011 Gris fer
- ➔ RAL 7044 Gris soie
- ➔ RAL 7004 Gris sécurité
- ➔ RAL 7023 Gris béton

- Équipement = Passif
- Matière = Aluminium
- Protection = IP 55
- Largeur = 1600 mm
- Hauteur = 1640 mm
- Profondeur = 350 mm

Déployer Les artères Souterraines

Contexte

- Fourreaux « télécom » existant pour le réseau historique
- Les chambres sont des cavités souterraines, affleurant à la surface de la chaussée ou du trottoir sous lesquels elles sont enterrées. Reliées entre elles par les fourreaux.

Contraintes de réutilisation

- Conduites/fourreaux disponibles pour la passage de nouveaux câbles
- Si conduites cassées , réparation effectuée par Orange en fonction des contraintes

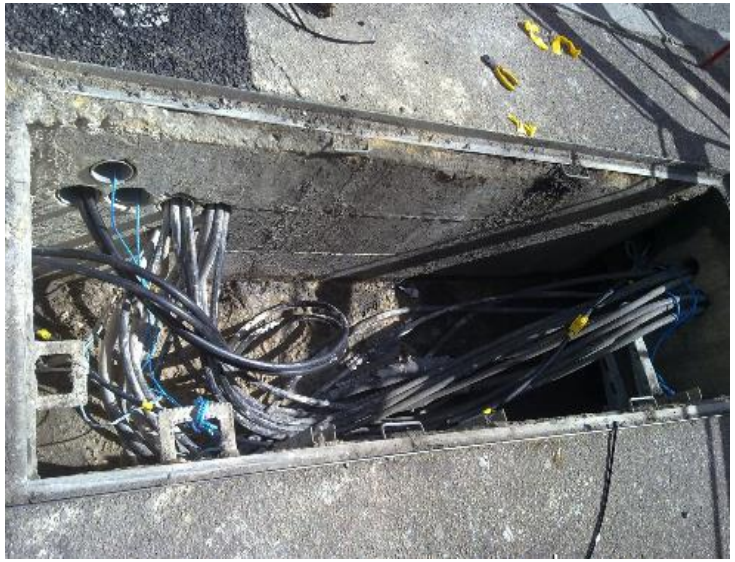

Déployer Les artères aériennes

- **Contexte**
  - Un appui selon sa nature (bois, métal, béton), sa vétusté, les câbles déjà installés dessus ne peut accueillir qu'un nombre limité de câbles supplémentaires voire aucun
- **Contraintes de réutilisation**
  - <u>Appui ENEDIS</u>
    - Les appuis Enedis utiles font systématiquement l'objet d'une étude de charge envoyée à Enedis pour validation
    - 30% des appuis ne pourront être utilisés (moyenne nationale)
    - Le remplacement d'un appui Enedis est très cher + délais longs
    - L'usage des poteaux béton d'avant 1955 est interdit
  - <u>Appui Orange</u>
    - Les appuis Orange font l'objet aussi d'une étude de charge
    - 15% des appuis ne pourront être ré utilisé (moyenne nationale)
- **Solutions possibles en cas de surcharge d'appuis**
  - Renfort ou remplacement du poteau Orange
  - Implantation d'un appui Orange à côté du poteau Enedis
  - Recherche d'un nouveau cheminement
  - Création d'une nouvelle artère aérienne
  - Dépose des appuis Orange trop faibles

Déployer Point de Branchement Optique

Les PBO sont mis en place sur la voie publique ou en domaine privé

– Ont une zone d'influence de 6 ou 12 logements

– Sont situés dans l'immeuble dès lors que cet immeuble abrite au moins 4 EL

– Peuvent être installés en chambre, sur poteau, sur façade et en immeuble

Point de branchement en chambre

PB 3M Intérieur

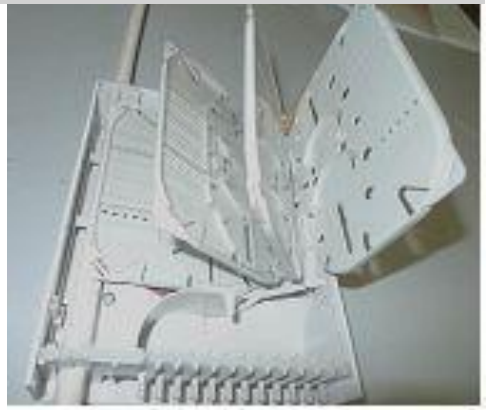

PB 3M aérien, façade

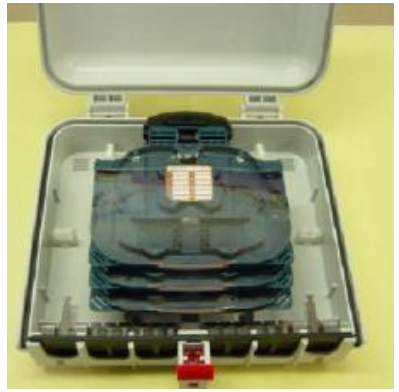

PB TYCO intérieur

Merci !